



Donation de terrain liée à un prêt immobilier

Par **Gilles67**, le **07/05/2019** à **23:09**

Bonjour,

la maman de mon épouse est seule propriétaire d'un terrain constructible (et déjà construit).

Ce terrain a été divisé par un géomètre et elle veut maintenant donner ce demi-terrain à mon épouse (fille unique du côté de sa mère. Elle a 2 demi-frères mais du côté du père) afin d'y construire notre maison.

Nous avons déjà un projet bien ficelé et un permis de construire accepté.

Problème : le notaire nous dit qu'il ne peut pas faire la donation tant que nous n'avons pas une offre de prêt, tandis que le banquier nous dit qu'il ne peut pas éditer d'offre de prêt tant que la donation n'est pas faite ...

Quelle est la raison qui fait que le notaire ne veut pas faire la donation pour le moment ? Si ma belle mère veut donner le terrain à mon épouse, celle-ci peut bien après en faire ce qu'elle veut non ? Construire une maison ou planter des patates, c'est son problème ensuite.

Qui a raison ? Nous avons l'impression d'être un cas unique, alors que j'imagine que tout ça doit être une opération assez courante.

Merci pour vos lumières

Gilles